

BULLETIN D'INFOS

PAYS BEAUME - DROBIE

HIVER 2015-2016



En CÉVENNES D'ARDÈCHE

134, Montée de la Chastelanne 07260 Joyeuse

RIBES - ROCLES - PAYZAC - JOYEUSE - VERNON - LABOULE - ROSIÈRES - SABLIERES - FAUGÈRES - DOMPNAC - VALGARGE
ST MÉLANY - BEAUMONT - PLANZOLLES - LABLACHÈRE - LOUBARESSSE - CHANDOLAS - ST ANDRÉ LACHAMP - ST GENEST DE BEAUZON



LE MOT DU PRESIDENT



Alain Mahey

Madame, Monsieur,

Vous restez attaché(e) à votre mairie et à vos élus municipaux qui représentent le niveau de proximité le plus efficace mais l'aménagement de notre territoire et son développement économique nécessitent la mutualisation de toutes les compétences communales. C'est la raison d'être de la communauté de communes.

Etre président de la communauté de communes du Pays Beaume-Drobie est une aventure humaine. Mais c'est avant tout une fonction de gestionnaire d'une « entreprise » de 24 salariés et d'une équipe de 42 élus communautaires qui doivent se projeter vers demain, jeter des bases, couler des fondations et lancer des ponts communs pour étayer l'édification d'un territoire de près de 9 000 habitants.

Il s'agit de concevoir et d'organiser le développement d'une communauté de 19 communes tout en préservant les identités communales. Ce sont des idées à partager, des concessions à faire, des égos à tempérer, mais aussi des projets à écrire à plusieurs mains.

C'est, je ne vous le cache pas, le travail d'harmonisation des structures et des compétences au sein de notre territoire qui demande le plus d'énergie car les délais sont toujours trop courts, les règles et normes administratives toujours plus nombreuses.

La seconde édition de l'Agenda « Beaume-Drobie » relate par ailleurs, en dehors des principales réalisations et projets, les fondamentaux de notre action dans les différentes compétences qui sont les nôtres.

Les pages qui suivent vont, je le souhaite, vous permettre d'apprécier plus largement toutes les facettes de notre engagement.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, notre objectif est triple : rendre le meilleur service possible aux habitants, optimiser notre organisation et réduire les coûts de fonctionnement. Je profite de cet éditorial pour remercier les agents de la collectivité qui jouent parfaitement le jeu. Je tiens aussi à saluer ici l'implication majeure de l'ensemble des élus communautaires qui permet de construire, pour notre communauté de communes une stratégie claire, à la fois responsable d'un point de vue financier, et néanmoins ambitieuse.

Indéniablement, l'année 2015 aura été une année déterminante pour notre communauté de communes plus particulièrement sur cinq sujets majeurs :

- en matière de développement économique, le dossier du parc d'activités artisanales du Barrot à Rosières passe désormais à la vitesse supérieure : nous avons adopté l'avant-projet et confié les rênes au Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche qui a une solide expérience en la matière. L'objectif est d'offrir à nos entreprises les moyens de s'installer et de se développer sur notre territoire ;
- en donnant à la communauté de communes la compétence « document d'urbanisme », les communes du Pays Beaume-Drobie s'engagent dans la mise en place d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) à l'échelle du territoire ;
- le projet de collège-gymnase mené avec le conseil départemental et la commune est lui aussi sur les rails au quartier de La Raze, à Lablachère ;
- en décidant d'adhérer au Syndicat Ardèche Drôme Numérique (ADN), nous avons opté pour l'équipement en fibre optique pour tous les habitants et entreprises du territoire ;
- la prise de compétence « Culture » permettra, de mettre en réseau les bibliothèques. Elle se déclinera aussi par la structuration de l'éducation artistique et culturelle pour les 3 années à venir.

L'année 2016 ne sera pas l'année de mise en route de la fusion des 3 communautés de communes du Sud Ardèche telle que projetée par Monsieur le Préfet de l'Ardèche. Sur cette question les avis étaient partagés. Pas tant sur la pertinence du projet que sur les délais impartis aux élus et la date de réalisation de la fusion. Souhaitons que nous n'ayons pas, dans les années à venir, à le regretter et faisons en sorte que le dialogue entre les trois territoires soit poursuivi.

Alain Mahey, Président

Communauté de communes
du Pays Beaume Drobie
CS 90030
La Chastellanne
07260 Joyeuse

Tél : 04 75 89 80 80
Fax : 04 75 89 80 98

Courriel : cdc@pays-beaumedrobie.com
www.pays-beaumedrobie.fr





LA COMMUNAUTÉ A 20 ANS !

La Communauté de communes a fêté ses vingt ans en 2015. Vingt années d'évolution et d'action pour le territoire et ses habitants.

L'année 2015 a donc été marquée par dix événements qui ont permis de fêter cet anniversaire, tout en mettant en lumière l'action de la communauté pour les citoyens et le territoire.

Dans ce cadre, trois temps de rencontre avec le public ont eu lieu, à l'occasion de la foire traditionnelle de Loubaresse, du Salon Gourmand et Artistique de Joyeuse, et avec l'organisation du Premier Salon des Associations à Lablachère.

VILLAGE DES VILLAGES...



Le village des villages a accueilli le public sur le Salon Gourmand et Artisanal en octobre à Joyeuse. Les communes, réunies sous un chapiteau en compagnie du Syndicat de Traitement des Ordures ménagères de Basse Ardèche, du Syndicat des Rivières Beaume et Drobie, de la piscine intercommunale et bien entendu de la communauté de communes, ont présenté leur meilleur visage. Chaque partenaire ou membre de la communauté a choisi le thème de ses présentations, afin de mettre en avant ses spécificités. Art et culture, milieu naturel, service, patrimoine, sports... Les thèmes retenus par les communes étaient aussi variés que le territoire est vivant ! L'occasion aussi d'exposer les photographies proposées dans le cadre du concours organisé par la communauté.

... ET LA FOIRE DE LOUBARESSE



La foire d'août à Loubaresse a plus de 600 ans ! La communauté de communes y prenait part avec un stand et une exposition présentant ses domaines d'intervention.

Le public, nombreux, a ainsi pu découvrir l'ensemble des réalisations de la collectivité, qu'il s'agisse de services du quotidien, de projets d'aménagement ou de réalisations concourant au développement économique.

1^{ER} SALON DES ASSOCIATIONS



La communauté de communes soutient le monde associatif depuis plusieurs années au travers de conventions de partenariat et de reprographie promotionnelle pour ses manifestations. Le Centre Multimédia est aussi au service des associations pour les accompagner dans des initiations à la bureautique, à la PAO, à la création d'outils de communication et de sites internet.

Cette année, dans le cadre du vingtième anniversaire de la communauté, un nouveau pas vient d'être franchi avec l'organisation du 1^{er} Salon des Associations qui a eu lieu en septembre à Lablachère.

Le matin était consacré à un temps d'échange sur la gestion associative à destination des responsables du territoire. Afin de l'animer, la communauté a fait appel au Comité Départemental Olympique et sportif (CDOS) et à AMESUD. L'occasion d'évoquer de nombreuses questions juridiques, fiscales, statutaires et administratives.

L'après-midi s'est poursuivie avec le salon auquel plus de 40 associations de tout le territoire ont pris part. Près de 700 personnes sont venues à la rencontre du monde associatif local et ont pu échanger sur le très large panel d'activités disponible en Pays Beaume-Drobie.



Et tout au long du 20^{ème} anniversaire

15 mars A la découverte de Beaume-Drobie...



30 avril Et vous avec nous...



30 mai Arrivée de la Beaume-Drobie



17 octobre Village des villages



19 novembre Le Grand Baz'art



21 novembre Citoyen moi aussi



Valgorge, le centre Social Rural Intercommunal gère la crèche Les Marmailoux

La crèche de Valgorge propose un accueil chaleureux et privilégié pour les enfants et leurs parents.

L'enfant est encouragé à se connaître et à prendre plaisir à partager des temps avec les autres. Il développe ainsi son sens social à travers l'apprentissage des premières règles de vie ensemble. Ici, toutes les émotions sont reconnues, dans une attitude d'empathie et de bienveillance. L'espace est organisé pour favoriser l'autonomie des enfants: le mobilier est à leur hauteur, les jeux disponibles et présentés sur des étagères basses. Nous privilégions les jouets et objets en matériaux naturels pour nourrir la sensorialité de l'enfant. Un espace extérieur invite aux découvertes (bac à sable, rondins de bois, cuisine «de boue», petit potager, toboggan, cabanes). Chaque semaine est rythmée par des ateliers: cuisine (fabrication de pain), mode-



« La crèche les Marmailoux est une petite structure qui permet à l'enfant de trouver toute l'attention et la bienveillance dont il a besoin en l'absence de ses parents.

L'équipe est douce, compétente et disponible. A l'écoute des enfants elle encadre aussi les parents, répond à leurs attentes et questionnements. Elle est également porteuse de projets intéressants comme la mise en place d'ateliers musicaux et de fabrication d'instruments de musique en compagnie de partenaires extérieurs».

lage (argile, pâte à sel...), éveil musical et corporel, chants, peinture, lectures, balades ...avec pour trame les saisons et la nature qui nous entoure. Des intervenants extérieurs (musique, bibliothèque,...) viennent ponctuellement compléter les propositions faites aux

« C'est simple, on aimerait pouvoir nous aussi y passer nos journées! Les activités proposées sont très judicieuses, et étudiées, les bénéfices pour l'enfant sont évidents. L'équipe est très à l'écoute des parents comme des enfants ».

« Les Marmailoux, c'est chou ! C'est doux, il s'y passe plein de choses et on adore ! »

enfants. Chaque année une passerelle vers l'école est organisée. Notre collaboration avec la médiathèque intercommunale et la ludothèque itinérante Déambull permet à l'équipe de proposer une offre culturelle riche et renouvelée. Un projet en cours 2014/2016 met à l'honneur « l'art et la culture en Beaume Drobie ».

Favoriser la découverte des sens, sensibiliser à la créativité et promouvoir

la diversité culturelle chez les tout-petits et leurs familles sont les objectifs que les différentes équipes enfance jeunesse de la communauté de communes se sont donnés. Aux Marmailoux, trois artistes feront entrer leurs œuvres dans la structure. Les enfants profiteront de séances d'éveil musical avec Camille. L'équipe se forme aux arts plastiques

avec Danya et nous mobilisons les familles pour créer un livre de recettes de cuisine.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi, pour un accueil occasionnel ou régulier. Elle a un agrément pour 12 enfants. Trois professionnelles diplômées aux compétences complémentaires (deux éducatrices de jeunes enfants et une auxiliaire de puériculture) accompagnent les enfants de 7 h 30 à 18 h.

Ruth, Soazig et Myriam.



Rosières, l'association « Mille Pattes » gère la crèche intercommunale

L'équipe de professionnelles encadrée par Isabelle Laurent Guy accompagne les enfants à l'apprentissage de la vie en collectivité. La capacité d'accueil par journée est de 28 enfants de 3 mois à 6 ans. Cette structure multi-accueil est ouverte aux parents de 7h à 18h45, du lundi au vendredi, sauf jours fériés. Elle est fermée durant les vacances scolaires de Noël, et la 2ème semaine et la 3ème semaine d'août ainsi que deux ponts dans l'année.



Il est possible de réaliser un accueil périscolaire le mercredi et pendant les vacances scolaires. La possibilité d'une action passerelle avec l'école pour la section maternelle est offerte pour les tout-petits : il s'agit de récupérer les enfants à 12h à l'école de Rosières pour les accueillir à la crèche les après-midis jusqu'au retour des parents.

Soucieuse de la santé et du bien-être des enfants, la crèche fournit depuis un an des couches lavables aux plus petits. Il est prévu d'étendre cette pratique pour les plus grands. Ce projet, pionnier en Ardèche, a été réalisé avec l'aide du SICTOBA, et a permis d'éviter près de 2 tonnes de déchets par an.

Actuellement les repas sont apportés par les parents, néanmoins la Caisse d'Allocations Familiales incite les structures à fournir les repas aux enfants. Une étude est actuellement menée sur ce sujet par la communauté de communes en partenariat avec l'équipe de la crèche pour estimer les travaux et aménagements nécessaires.

Plus d'infos sur le site

<http://www.pays-beaumedrobie.com/Enfance-Jeunesse>



PARENTALITE

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)

L'îlot Z'enfants propose depuis 2002 un Lieu d'Accueil Enfant Parent itinérant. Il a été étendu au Pays Beaume-Drobie en 2015.

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent est inspiré des « Maisons vertes » créées par Françoise Dolto. Ni une crèche, ni une garderie, c'est un lieu d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans avec leurs parents ou tout autre adulte qui les accompagne. Il offre un espace de parole, de rencontre et de partage pour aider l'enfant à se préparer en douceur à l'autonomie et à la séparation (entrée à l'école, à la crèche ...).

La participation d'un parent ou d'un adulte responsable de l'enfant pendant toute la durée de l'accueil, la libre fréquentation, la gratuité, l'anonymat et la confidentialité sur ce qui se dit et se passe dans ces lieux font partie des principes de base de son fonctionnement. L'équipe d'accueillants, salariés par l'association, met à disposition un espace de jeux et garantit le respect des règles de vie du lieu.

Tous les mercredis de 9 h 30 à 11 h 30 à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse à Lablachère.

Plus d'infos : www.ilotzenfants.fr



Soutien à la parentalité

L'îlot Z'enfants est une association de parents... En parallèle au Lieu d'Accueil Enfant Parent Itinérant, elle propose d'autres actions – dites de Soutien à la Parentalité – pour tenter de répondre aux besoins exprimés par les familles sur le territoire.

Qu'entend-t-on par « Soutien à la parentalité » ? On ne naît pas parent, le « métier » de parent s'apprend chaque jour. Nous sommes confrontés, en tant que parent, et quel que soit l'âge des enfants, à autant de questionnements, de doutes, de joies et de difficultés... Le fait même de rencontrer et d'échanger avec d'autres parents, d'entendre leurs expériences, d'être écouté peut permettre à chacun de se sentir moins seul, d'être rassuré de prendre du recul par rapport à une situation, de désamorcer certaines difficultés.

L'îlot Z'enfants propose différents espaces de rencontres et de partages, des activités à faire en famille (jeux, gravure/peinture, yoga, cirque, séances de cinéma...), des temps de réflexion, d'échanges avec des professionnels (projections et spectacles suivis d'échanges, ateliers...) et des espaces de ressources à travers des livres et des revues.

Plus d'infos : www.ilotzenfants.fr



Le Relais d'Assistantes Maternelles, un lieu ressource pour les familles

A partir du 1er janvier 2016, le Relais d'Assistantes Maternelles de la communauté de commune Beaume Drobie élargit son territoire d'intervention à la communauté de communes Pays des Vans en Cévennes.

Les assistantes maternelles agréées pourront participer aux ateliers, manifestations, conférences, soirées et débats organisés par le Relais d'Assistantes Maternelles afin de soutenir leur professionnalisation. Ces ateliers ont lieu à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse pour l'instant et prochainement sur le Pays des Vans en Cévennes.

Les parents employeurs pourront trouver la liste des assistantes maternelles agréées mise à jour chaque mois, s'informer en amont sur le contrat de travail, les démarches auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, de Pajemploi, leur statut de parents employeurs.

Ils pourront aussi participer aux soirées proposées aux Vans ou en Beaume Drobie

Un guichet unique

A partir du 1er janvier 2016 le Relais d'Assistantes Maternelles devient le lieu unique d'information et d'accompagnement pour les parents qui recherchent un mode de garde, une crèche ou une assistante maternelle, pour les enfants de moins de 6 ans. Des permanences auront lieu à la maison de l'Enfance et

de la Jeunesse à Lablachère ainsi qu'aux Vans. Il sera un relais pour que les parents ou futurs parents puissent bénéficier des actions de soutien à la parentalité mises en place par la communauté de communes. Les parents pourront être accompagnés notamment sur des besoins d'accueil d'urgence.

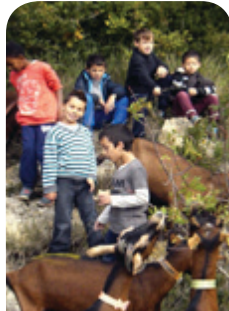
Contact : 06 70 68 05 07



L'ANNÉE EN IMAGES AUX FARFADETS



Petits en bateau miniature à Gropierres



Sortie nature



Semaine Asie - atelier origami



Soudain il jaillit de la tour kaplas !



Semaine Amérique latine - initiation capoeira



Décor spectacle - fresque du petit prince



Temps festif avec les parents



Des gateaux monstrueusement bons



Semaine sur la différence et la tolérance - Toi & Moi on se ressemble !

Du nouveau au Centre de Loisirs à Valgorge

Depuis octobre le centre de loisirs, organisé par le centre social rural intercommunal de Valgorge, accueille des enfants des communes de Sablières, Saint-Mélany et Dompnac, apportant aux familles de ces communes un réel service de proximité.

Les inscriptions, obligatoires sont closes le lundi midi pour le mercredi qui suit. Les programmes d'activités sont distribués aux familles avec le concours de l'enseignant de l'école.

Durant les vacances d'automne, le centre social a organisé deux journées d'accueil sur la commune de Sablières. De plus, deux transports Sablières-Valgorge étaient programmés afin de permettre aux enfants de Sablières de « descendre » au centre social... Une initiative à poursuivre !



Loto d'Halloween à la maison de retraite avec le centre de loisirs

LE SERVICE JEUNESSE ITINERANT BEAUME-DROBIE

Le Service Jeunesse Itinérant Beaume Drobie accueille les 12-17 ans les vendredis soir, les samedis et pendant les vacances scolaires pour des temps de loisirs, activités, sorties, stages et séjours !

Il est aussi à leur écoute pour les aider à concrétiser leurs projets, leurs idées et leurs envies ! [Conseil de Jeunes, Junior Association, aide aux projets vacances...]
Ils pouvaient aussi retrouver Charline l'animatrice tous les vendredis le temps de midi au Collège de la Beaume à Joyeuse.

N'hésitez pas à nous contacter !!!

Service Jeunesse Itinérant Beaume Drobie

06 13 09 05 58 / 04 75 88 97 31

jeunebeaumedrobie@gmail.com

et sur Facebook

« Jeunes Beaume Drobie »



Jason: C'est bien et en plus les activités sont pas chères. On peut aussi aller aux activités tous ensemble.

Antonin: J'y vais selon les activités. J'aime bien venir, les activités sont amusantes. J'aime surtout le Karting et le séjour au ski!



Marie: On nous écoute et on nous aide. On peut vraiment monter des projets qui nous tiennent à cœur!



Paul: Le mieux, c'est les séjours !!!

Romain: Comme ça on ne reste pas chez soi sans rien faire!



Séjour ski - février 2015



Tournoi de pétanque organisé par les jeunes - juin 2015



Lasergame - janvier 2015



Bowling kebab - novembre 2015

Citoyen Moi Aussi... Une Journée particulière à la Maison de l'enfance et de la jeunesse !

Près de 500 visiteurs ont participé le 21 novembre à Lablachère, à la deuxième édition de « Citoyen, moi aussi », une journée particulière organisée par les jeunes pour les jeunes de 12 à 30 ans.

Sous l'égide du conseil départemental, en partenariat avec la MSA Ardèche Drôme Loire, la Caf, la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations et la Région, cette rencontre vise à mettre à l'honneur les initiatives de jeunes qui s'engagent dans des projets au sein d'associations culturelles, sportives ou citoyennes sur le territoire.

Une trentaine de stands ont été installés pour l'occasion dans la Maison de l'enfance et de la jeunesse et en extérieur, sous un grand chapiteau. De la musique, de la danse, des espaces d'échange sur l'environnement en lien avec la Cop 21 et de réflexion sur le quotidien des jeunes d'aujourd'hui (« ma vie d'ado à travers mon téléphone portable ») ont rythmé la manifestation.

La mise en place d'un plateau télé pas comme les autres – géré par une équipe de jeunes journalistes – a permis des débats « anti-langue de bois » avec les élus, dont le Président et la Vice-Présidente de la Communauté de Communes Beaume, Alain Mahey et Régine Lemesre, qui se sont volontiers prêtés au jeu. Il résulte de cette heure d'antenne un beau moment d'échanges, sincères et enrichissants apportant du sens sur les réalités, que sont l'engagement, la citoyenneté et la démocratie.

Toutes les vidéos sur le site : <http://www.pays-beaumedrobie.com/Enfance-Jeunesse/actus-EJ>



Plateau télé - des élus interrogés par des jeunes citoyens
21 novembre 2015 à Lablachère



Trois bonnes raisons d'utiliser les couches lavables

1 - Pour le porte-monnaie :

1 500 € de dépenses par enfant de 0 à 3 ans utilisant des couches jetables contre 500 € pour l'utilisation de couches lavables. Les couches lavables peuvent être utilisées par plusieurs enfants.

2 - Pour la santé de votre enfant :

Saines, sans capteur d'odeurs, ni produits de synthèses, dérivés du pétrole.

3 - Pour diminuer vos ordures :

1000 kg de déchets produits par enfant de 0 à 3 ans utilisant des couches jetables contre 300 kg pour l'utilisation de couches lavables.

Couches lavables : location - essai

Le Programme Local de Prévention des déchets, établi par le SICTOBA, comporte une action de promotion des couches lavables. Afin de sensibiliser les parents et futurs parents, le SICTOBA a confié la gestion d'un service de location de couches lavables à l'association L'îlot z'enfants.

Les familles ont la possibilité de louer pour essai un lot de couches lavables. Celui-ci est composé de plusieurs modèles afin de leur permettre de choisir le plus adapté à la morphologie de leur enfant.

Le prix de la location du lot est de 15 € pour une durée de 1 mois.

Plus de renseignements :



Contactez l'association « Ilotz'Enfants »
06 23 81 26 50
association.ilotzenfants@gmail.com
www.ilotzenfants.fr

SOYEZ CULOTTÉS, CHANGEZ DE COUCHES !

Depuis les années 1970, les couches-culottes jetables se sont répandues, au nom de leur caractère pratique. Elles ont pourtant un impact important sur les volumes d'ordures ménagères et sur l'environnement. En effet, un enfant en bas âge produit sur 2,5 ans près d'une tonne de déchets non recyclables (recours à 6 couches en moyenne par jour). Les couches jetables représentent un poids important dans le bac d'ordures ménagères. Au niveau du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures de la Basse Ardèche, cela représente plusieurs centaines de tonnes de déchets non recyclables par an !

L'impact des couches jetables se trouve sur un plan écologique : ressources naturelles en grande quantité, proces-

sus de fabrication, conditionnement, transport, traitement, temps de dégradation... Selon France Nature Environnement, les couches jetables produisent 4 fois plus de déchets que les couches lavables.

De même, contrairement aux idées reçues, les couches lavables requièrent une moindre utilisation d'eau et d'énergie à condition de respecter les consignes d'entretien, sans compter le caractère biodégradable de certaines de leurs parties. L'aspect pratique a été considérablement amélioré !

D'autre part, un gain économique sur l'utilisation de couches lavables est constaté : 1 000 € d'économies sont réalisées en moyenne par rapport aux couches jetables de marque, auxquelles il faudrait ajouter le devenir du déchet provenant de ces dernières (collecte, traitement...). Les couches lavables sont donc 2 à 3 fois moins chères !

PAROLES DE FAMILLE

« J'ai fait le choix des couches lavables pour que la peau de mon enfant soit en contact avec des matériaux naturels. Il est difficile de trouver des modèles dans le commerce et de faire son choix sur internet sans toucher les couches. Le kit de location, disponible à L'îlot Z'enfants, est composé de différents modèles ce qui m'a permis de me faire une idée. Aujourd'hui j'utilise un des modèles que j'avais essayé dans le Kit de location et j'en suis très satisfaite ».

Isabelle

PAROLES DE PRO

« Par leur finesse, les couches lavables utilisées à la crèche ne font pas un gros popotin aux enfants. Elles sont faciles à mettre et bien absorbantes. Les fuites sont extrêmement rares. L'équipe ne déplore pas davantage de gêne occasionnée par des odeurs. Ce n'est pas plus contraignant qu'une couche jetable. En utilisant des couches lavables, les professionnelles contribuent à protéger la santé des enfants ».

L'équipe de la Crèche
Mille Pattes

Toujours des incivilités !

De très nombreuses incivilités sont toujours constatées aux abords des points d'apports volontaires. Il est très fréquent pour les collecteurs et usagers de trouver des objets en tous genres dans les bacs à ordures ménagères ou à même le sol (électroménager, armoires, ferraille, cartons). Ces objets devraient normalement être amenés en déchetterie. Ces gestes d'incivilité obligent les agents de collecte et les agents des services communaux à nettoyer les points d'apports volontaires et d'amener tous ces objets « encombrants » à la déchetterie.

Fort de ce constat, les membres du conseil d'orientation de la Communauté de Communes, composé d'habitants du territoire, ont décidé de mener des opérations de sensibilisation auprès des citoyens.

Une première opération a eu lieu en partenariat avec le SICTOBA. Cette action s'est déroulée toute une matinée sur un point de dépôt à Rosières, route de Laurac. Les deux animateurs du tri et cinq membres bénévoles du conseil d'orientation ont pu échanger et sensibiliser une quinzaine d'usagers. Les animateurs ont pu faire un rappel des consignes de tri et corriger les erreurs les plus fréquentes (plastiques, papiers)

Le stand du SICTOBA installé pour l'occasion proposait divers dépliants dont le mémo du tri, le guide des déchetteries... Des sacs de pré-collectes étaient à disposition et des composteurs à la vente.

D'autres opérations de ce type seront renouvelées pendant l'année 2016.



PACK NATURE ? KÉSAKO ?

Le Pack Nature est né d'une volonté des acteurs du tourisme du Pays Beaume Drobie de créer un outil ludique et utile pour inciter visiteurs et habitants à prendre conscience de l'intérêt de préserver notre territoire... Il s'inscrit dans la démarche de développement durable, dans laquelle s'est engagé l'office intercommunal de tourisme à travers la signature, avec le Parc Naturel des Monts d'Ardèche, de la Charte Européenne du Tourisme Durable. Il a été construit en partenariat avec l'office de tourisme du Pays des Vans en Cévennes.



Un projet partenarial

De nombreux autres partenaires ont été associés à ce projet de l'office de tourisme : la Région, le Conseil Départemental, le Pays de l'Ardèche Méridionale, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, le SICTOBA, les Syndicats de Rivières du Chassezac et du Pays Beaume-Drobie, ainsi que le réseau des professionnels et hébergeurs et l'office de tourisme du pays des Vans.

Le Pack Nature est arrivé en automne ! Il sera offert aux touristes du Pays Beaume Drobie lors de campagnes de sensibilisation, au cours de la saison 2016.

Quelques exemplaires sont également en vente à l'office de tourisme à Joyeuse (7,50 € prix public). Pour les partenaires de l'office de tourisme qui souhaitent acheter le Pack Nature comme cadeau de bienvenue pour leurs futurs clients un prix spécial leur est réservé.



Un matériel utile

Le Pack Nature se compose de :

- un sac : en vacances et lors de vos balades nature il permet de transporter un encas ou un petit pique-nique... et ensuite il est réutilisable à volonté.
- une gourde : en aluminium elle est réutilisable de nombreuses fois : en rando, au bord de la rivière... Savez-vous qu'en buvant l'eau du robinet chacun peut réduire ses déchets de 10 kg par an !
- une « boîte à tout », petite poubelle de poche. Au bord de la rivière, en forêt, elle sert à transporter de petits déchets : papier bonbon, papier, chewing-gum... Ainsi pas d'empreinte, même les plus infimes du passage dans la nature !
- des cartes postales : elles révèlent la beauté, les trésors mais aussi la fragilité de nos Cévennes d'Ardèche autour de quatre thématiques « Terre de contraste », « Gourmandise », « Empreinte de l'Homme » et « Pays de rivières ».
- deux sacs poubelles 100 % biodégradables !

Contact : Office Intercommunal de Tourisme Pays Beaume Drobie
63 avenue François Boissel - 07260 Joyeuse
Tél. 04 75 89 80 92
contact@tourisme-beaumedrobie.fr
www.tourisme-beaumedrobie.fr

**Finies les balades où les enfants traînent les pieds.
Butinez en famille !**

Conçus comme un jeu de piste pour motiver les enfants dès 4 ans tout au long du parcours, après le succès des « Secrets du Duché de Joyeuse », deux nouveaux circuits ludiques et familiaux « Payzac/Hameau du Barsac » et à « la Découverte de Ribes » viennent de paraître !

Ces fiches de circuits ludiques permettent de se balader, visiter et randonner en Cévennes d'Ardèche ! N'hésitez pas à vous les procurer gratuitement à l'office de tourisme à Joyeuse. Chaque circuit propose trois niveaux : pour les 4-6 ans ; les 7-9 ans ; à partir de 9 ans.

Muni de sa fiche circuit, votre enfant rythme la promenade, il devient guide-explorateur !

Une mascotte, l'Inspecteur Rando, accompagne et guide les enfants pour les aider à dénouer les énigmes.

Prenez le temps de savourer ces balades, en découvrant les multiples visages de nos communes et leurs paysages : patrimoine bâti, points remarquables, éléments d'architecture... se mêlent à la découverte naturelle : vignoble, oliviers, châtaigneraies...

Un autre sentier à découvrir ou redécouvrir : « Le sentier des Druides » à Valgorge.

Un livret conçu par le Musée de la Chataigneraie vous amènera à la découverte d'un lieu secret et majestueux au pied du Massif du Tanargue : relevez les défis en famille au cœur de la châtaigneraie !





La charte des enseignes et façades

La conception et la pose d'enseignes répondent au besoin d'être vu, mais aussi à une recherche d'efficacité, le tout dans le respect de la réglementation et de la qualité des paysages.

Pour vous accompagner dans ces démarches et pour vous permettre de gagner en impact, l'Organisation Collective de Modernisation pour le Commerce et l'Artisanat à laquelle adhère la communauté de communes vient d'éditer un guide. Intitulé *Charte d'enseignes et de façades à l'usage des commerçants et artisans*, il détaille les bonnes pratiques, évite les écueils et permet de gagner en lisibilité.



Cette charte est téléchargeable sur <http://fr.calameo.com/read/002311430da3b85e4a29f>

ou disponible sur support papier auprès de :

Jean-Philippe SIMONNET
Pays de l'Ardèche Méridionale
Château Julien, Rue du Puits 07110 VINEZAC
04 75 38 08 03

VERS UNE SIGNALÉTIQUE COHÉRENTE ET LÉGALE

La communauté de communes du Pays Beaume-Drobie s'est engagée depuis plusieurs années avec les communes et le Parc Naturel Régional dans la maîtrise de l'affichage publicitaire.

Après la rédaction de règlements locaux de publicité permettant de décliner localement la réglementation nationale, le travail se déplace sur le terrain. En effet, la mise en conformité de l'ensemble de la signalétique passe par une dépose de tous les panneaux publicitaires existants, interdits par la Loi depuis 2015. Afin que les activités économiques restent signalées, les panneaux seront remplacés par une signalisation routière conforme.



C'est aussi l'occasion pour les communes de compléter leur équipement, de renouveler leurs panneaux vétustes et de mettre l'ensemble en cohérence pour faciliter le repérage des automobilistes.

Afin de peser vis à vis des fournisseurs en matière de prix, et de garantir la cohérence de l'équipement mis en place, les communes ont confié à la communauté de communes, sous forme d'un groupement de commande, l'achat de l'ensemble des dispositifs nécessaires.

Ils seront posés avant l'été.

Antoine Brodin, nouveau pépin !

La pépinière intercommunale des métiers d'art Pépit'art, à Chandolas, accueille une nouvelle génération de «pépins». Antoine Brodin, verrier, vient de s'y installer.

Né en 1980, Antoine est initié à l'âge de 13 ans aux techniques du dessin et de la peinture par sa grande tante. Sa passion pour l'art le confronte avec violence au monde ouvrier lorsqu'il entre en apprentissage à 17 ans. La révolte et la désobéissance civile ne le quitteront plus : il reprend ses études pour intégrer les Beaux-Arts qui le déçoivent par l'institutionnalisation de la création.

Suite à un grave accident, sa vie prend un nouveau départ. Il découvre le vitrail, travaille dans



les églises, mais il brûle d'impatience : commence alors une période d'errance et son premier stage de verre soufflé. La magie opère et c'est la révélation. Il se formera à Montréal (Canada) puis à Nancy, à Venise, à Tokyo.

Aujourd'hui, installé à Pépit'Art avec sa compagne il continue d'interroger nos « Tensions de mémoires ».

<http://www.antoinebrodin.com>



LE PARC D'ACTIVITÉS ARTISANALES DU BARROT BIENTÔT EN TRAVAUX

La communauté de communes du Pays Beaume-Drobie oeuvre en matière économique et travaille au développement de parcs d'activités à destination des entreprises. En cours, l'aménagement de celui du Barrot, à Rosières.

Le point sur le dossier avec Nathalie Tourre, Vice Présidente en charge du développement économique.

Quel est le rôle général de la communauté de communes en matière de développement économique ?

Il est important que notre territoire mette tous les atouts de son côté en terme de développement économique, et l'action de la communauté de communes y contribue. Depuis maintenant 20 ans, nous sommes intervenus essentiellement afin de faciliter l'implantation d'entreprises artisanales et industrielles. Nous avons agi par l'aménagement d'ateliers loués aux entreprises, par l'animation économique, ou encore par la mise à disposition de foncier à vocation économique. Nous sommes aussi les garants de la cohérence du développement sur le territoire.

Pourquoi faire des zones d'activités ?

Il est important de soutenir l'installation des entreprises. Cela demande une action forte de la collectivité. C'est aussi une question de cohérence dans l'aménagement du territoire.

Il y a donc lieu d'aménager des zones spécifiques pour les activités économiques, qui leur donnent de la visibilité dans un environnement adapté, le tout à un prix abordable, compatible avec leur capacité d'investissement.

Comment choisir le lieu de la zone ?

C'est le fruit d'une réflexion qui associe plusieurs facteurs. La zone doit être correctement desservie en voirie, son impact sur l'environnement et les paysages doit être limité. Elle ne doit pas porter atteinte aux terres agricoles, et demeurer à l'écart

des zones résidentielles, tout en étant visible pour des raisons de promotion et d'attractivité économique. Elle doit aussi se situer sur des terrains dédiés aux activités économiques. Tous ces éléments une fois croisés aboutissent souvent à un choix restreint.

Comment se définit-elle par rapport aux autres activités, comme l'agriculture ou le commerce ?

Cette zone ne doit pas porter atteinte à l'activité agricole, qui est une activité économique à part entière. Il ne s'agit pas non plus d'une zone commerciale, les commerces et boutiques devant rester en centre bourg au plus près des habitants. Cette zone ne sera ouverte qu'aux entreprises artisanales.

Où se situe le parc du Barrot ?

Il sera aménagé le long de la RD 104 à Rosières. La première tranche d'aménagement d'une surface de 2 hectares, offrira une dizaine de lots d'une superficie de 600 à 2500 m².

A ce jour, les acquisitions foncières se terminent, et l'avant-projet est finalisé. Les travaux devraient pouvoir débuter pour une commercialisation de terrains en 2017.

Quels sont les principaux aménagements à réaliser ?

Il s'agit d'assurer la desserte des lots en voirie, en eau, en éclairage public et en électricité, mais aussi en très haut débit internet via la fibre optique. Le coût prévisionnel de l'opération est à ce jour estimé à 1 500 000 € HT, que la communauté de communes finance avec l'aide du Département, de la Région et de l'Etat.

Et pour une entreprise qui souhaite s'y installer, que faut-il faire ?

Il est nécessaire de contacter la communauté de communes au 04 75 89 80 80 pour entrer en contact avec le service économique, ou d'envoyer un courriel à economie@pays-beaumedrobie.com.

Pour la modernisation de l'artisanat et du commerce

Un fonds d'intervention d'aide à la modernisation des entreprises artisanales et commerciales est mis en oeuvre dans le cadre de l'Opération Collective de Modernisation Sud Ardèche portée par le Syndicat Mixte du Pays Ardèche Méridionale (SYMPAM) avec les communautés de communes, dont celle du Pays Beaume-Drobie.

Il a pour objectif d'aider les petites entreprises locales à s'adapter aux mutations de leur environnement et d'assurer à plus long terme le maintien et le développement d'activités économiques saines sur ce territoire, ainsi que le maintien et le développement de l'emploi.



Contact :

Jean-Philippe SIMONNET
Pays de l'Ardèche Méridionale
Château Julien
Rue du Puits
07110 VINEZAC
04 75 38 08 03



François Coulange Vice Président en charge de la Culture et de la Communication



La communauté de communes intervient maintenant dans le domaine de la culture. Pour suivre cette nouvelle compétence, le conseil communautaire a élu un nouveau Vice Président : François Coulange.

Adjoint au Maire à Payzac et délégué de cette commune à la cdc, il est cadre socio-éducatif en retraite.

« Je souhaite que la communauté de communes réussisse cette prise de compétence au travers d'un programme d'actions ambitieux mais circonscrit. Nous devons venir en appui aux acteurs existants et non se substituer à eux.

Il s'agit de renforcer et de pérenniser les actions fragiles et de sécuriser leur avenir, tout en aidant à l'émergence de nouveaux projets.

Le travail se développera à l'échelle de l'ensemble du territoire et pour tous les publics, jeunes et moins jeunes ».

Centre Multimédia Intercommunal

Le Centre Multimédia vous accueille pour des initiations informatiques à la Maison de Pays (au dessus de l'Office Intercommunal de Tourisme) Montée de Chastellane 07260 Joyeuse
Tél : 04 75 89 80 85

OUVERTURE DU CENTRE

Lundi : 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Mardi : 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Mercredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Jeudi : fermé le matin, l'après midi est réservé aux ateliers
Vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

LA CULTURE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Éléments fondateurs du vivre ensemble et de l'inclusion sociale, l'éducation et la culture doivent plus que jamais être des priorités car elles contribuent au combat contre le fanatisme et le communautarisme. Ceci est encore plus vrai au moment où ces lignes sont écrites, c'est à dire après les tragiques événements du vendredi 13 novembre qui ont endeuillé notre pays. Promouvoir la culture en tous lieux, en ville comme dans nos territoires ruraux, c'est favoriser le partage, l'intelligence, l'épanouissement et la tolérance.

C'est aussi parce que la liberté culturelle est une condition essentielle de la démocratie que les élus ont mené une réflexion qui a conduit la communauté de communes du Pays Beaume-Drobie à prendre la compétence culturelle.

Quatre domaines d'intervention

Il ne s'agit pas d'intervenir dans tous les domaines du champ culturel, ni de se substituer aux acteurs existants, mais de cibler l'action de la collectivité sur quatre thèmes précis :

- la mise en réseau des bibliothèques municipales du territoire ;
- la mise en oeuvre d'un parcours d'Education Artistique et Culturelle ;
- le soutien aux manifestations et acteurs culturels structurants du territoire ;
- le soutien aux manifestations d'intérêt intercommunal.

Une commission «culture»

L'exercice de cette compétence s'appuie sur une commission «culture» composée de délégués des communes.

La tâche de la commission culture est de définir les

orientations concrètes de l'action intercommunale dans les quatre domaines retenus.

Elle s'appuie sur un groupe technique «mise en réseau des bibliothèques» composé des bibliothécaires bénévoles ou salariés du Pays Beaume-Drobie et sur un comité de pilotage spécifique à l'Education Artistique et Culturelle.

Un chargé de mission suit l'exercice de cette compétence.

Un diagnostic culturel

Afin de mieux connaître la situation de la culture en Pays Beaume-Drobie, un diagnostic culturel est en cours de réalisation.

Il s'agit de dresser une état des lieux des acteurs culturels présents, de leur travail, mais aussi des lieux de création et de diffusion dans tous les domaines culturels. A l'issue de ce tour d'horizon, le diagnostic fera ressortir les besoins exprimés par les communes et les acteurs du territoire. Cela permettra de définir les modalités d'intervention de la communauté de communes, de rédiger un règlement de soutien aux manifestations et acteurs culturels du territoire.



L'Education Artistique et Culturelle

La communauté a signé avec l'Etat et le Département une convention Education artistique et culturelle. Il s'agit d'un dispositif instauré par le Ministère de la Culture afin de favoriser l'accès à la culture des publics « empêchés », que ce soit pour des raisons sociales (faibles ressources, milieux peu cultivés), géographiques (éloignement) ou autres (hospitalisation, maisons de retraite...).

Dans un premier temps, les publics scolaires ont été ciblés au travers d'un parcours d'éducation artistique et culturelle accompli construit de l'école primaire au lycée. Il conjugue l'ensemble des connaissances et des compétences que l'élève a acquises, des pratiques qu'il a expérimentées et des rencontres qu'il a faites dans les domaines des arts et de la culture.

Dès l'année 2016, un budget de 40 000 € a été affecté à un programme permettant aux enfants de plusieurs écoles et centres de loisirs du Pays Beaume-Drobie de participer à des projets dans le domaine de la sculpture, du cinéma, de la danse ou de la musique. Dans ce cadre, les dépenses engagées par ces actions sont intégralement prises en charge par la Communauté de Communes, l'Etat et le Département.



LES BIBLIOTHÈQUES MISES EN RÉSEAU

La mise en réseau des bibliothèques municipales est l'un des volets de la nouvelle politique culturelle de la communauté de communes. Rencontre avec François Coulange, vice-président en charge de la culture.



Pourquoi mettre les bibliothèques municipales en réseau ?

Il s'agit d'apporter un « plus » pour chaque bibliothèque et de rompre l'isolement de chacune. Le réseau de bibliothèques est numériquement le premier et le plus dense des maillages culturels sur les territoires ruraux. C'est une force que l'on doit à la volonté des bénévoles qui s'occupent des bibliothèques dans de très nombreuses communes. Mais aujourd'hui, les modes d'accès au livre et les attentes des lecteurs ont changé. La mise en réseau des bibliothèques est une forme de réponse à ces nouvelles exigences.



En quoi consiste cette mise en réseau ?

Il s'agit de faire travailler les bibliothèques ensemble pour faire face aux évolutions des attentes des lecteurs. Les lecteurs sont plus mobiles et nous devons leur apporter un service plus large que le seul service communal. Il est essentiel de leur permettre d'accéder à un choix plus large et plus divers.

Pour cela, il s'agit d'informatiser les fonds de toutes les bibliothèques et de créer un catalogue unique accessible en ligne. Il s'agit aussi d'organiser la circulation des documents entre les bibliothèques municipales. L'abonnement à une bibliothèque ouvrira les portes de toutes.

Ainsi, à terme, un lecteur d'une commune, Ribes par

exemple, pourra rechercher un ouvrage sur internet depuis chez lui, savoir s'il se trouve à Vernon, Lablachère ou ailleurs et le faire venir à Ribes. Il pourra aussi de la même manière accéder aux livres déposés par la Bibliothèque Départementale de Prêt dans les bibliothèques têtes de réseau de Joyeuse et Valgorgue.

Concrètement que va faire la communauté de communes ?

La communauté de communes va mettre en place dans chaque bibliothèque un ou deux ordinateurs avec accès à une solution logicielle et une base de données répertoriant tous les ouvrages des bibliothèques et gérant les abonnés. Un système de carte d'abonné unique sera aussi mis en place pour toutes les bibliothèques.

C'est un projet qui est intégralement pris en charge financièrement par la communauté de communes avec l'aide financière de l'Etat et l'aide technique du Conseil Départemental (BDP).

Nous sommes conscients que c'est un changement de mode de fonctionnement pour de nombreux bénévoles mais nous avons intégré ce volet formation important au projet. Des séances auront lieu dans chaque bibliothèque.

Et ensuite ?

La mise en réseau est aussi une opportunité pour dynamiser la lecture publique et l'animation culturelle autour du livre, de l'écrit, de la parole. Les possibilités sont multiples et la communauté sera présente aux côtés des bibliothèques municipales.

Carte d'identité : la lecture publique en Beaume Drobie...

- 13 bibliothèques municipales
- 2 bibliothécaires professionnelles et 1 responsable de la mise en réseau à temps partiel
- 63 bénévoles
- 1 100 lecteurs inscrits soit 11 % de la population
- 50 500 ouvrages disponibles
- 26 000 prêts par an
- 10 000 à 11 000 € d'achat d'ouvrages chaque année

Le Pays Beaume Drobie en livres



P.-A. Courouble
Joyeuse, la légende
Une histoire de Joyeuse mêlant propos historiques et légendaires...



H. Blanc
Vingt ans de cuisine buissonnière.
L'Ardèche venole à table pour le plaisir des papilles et la truculence du bien vivre !



G. Boyer
J. Reyne
Le renouveau du vignoble en Ardèche
Et le chatou de Vernon fut ! Un classique de l'histoire viticole locale.



Réussir la transition énergétique



La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte donne le cadre de la transition énergétique. Il s'agit, à l'horizon 2030, de réduire de 30% nos consommations d'énergie et de couvrir 30% de nos besoins par les énergies renouvelables. Un territoire à énergie positive se fixe quant à lui comme objectif, à l'horizon 2050, de réduire de 50% sa consommation et de couvrir l'intégralité de ses besoins par les énergies renouvelables.

Pour réussir cette transition le territoire Beaume-Drobie Pays des Vans devra porter ses efforts d'économie essentiellement sur l'habitat et également sur les transports. Il devra par ailleurs développer sa production d'énergie renouvelable avec un fort potentiel dans le bois, le solaire thermique, le photovoltaïque, l'éolien,...

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : LES CÉVENNES D'ARDÈCHE S'ENGAGENT

Plus que jamais les questions énergétiques sont au centre des préoccupations de nos sociétés et il n'est plus possible de faire fi des enjeux climatiques liés à l'émission de gaz à effet de serre, et de dépendances aux énergies fossiles d'importation.

Toutes ces questions sont au centre des débats internationaux (COP 21) ou nationaux (Loi de transition énergétique) et doivent trouver une traduction dans les politiques locales.

Les Communautés de Communes du Pays Beaume-Drobie et du Pays des Vans en Cévennes ont décidé en 2015 d'ouvrir cette réflexion. Un travail participatif a ainsi été engagé sur la consommation d'énergies et la production locale d'énergies renouvelables.

Pour ce travail, les communautés de communes ont été accompagnées par l'association Polénergie qui a animé les réunions et réalisé un diagnostic énergétique du territoire.

Ce bilan a permis de tirer un certain nombre de constats importants sur nos consommations et la production actuelles.

Aujourd'hui, le territoire consomme chaque année une quantité d'énergie équivalant à 27 000 tonnes de pétrole (27 000 tep), soit 1,6 tep par habitant et par an. Cette consommation est légèrement inférieure à la moyenne régionale (1,7 tep/an/hab), ce qui s'explique par l'absence des secteurs tertiaire et industriel habituellement très consommateurs.

Un habitat ancien très énergivore

L'habitat représente la moitié des consommations énergétiques. Le chauffage dans des logements mal isolés est en grande partie responsable. Pour réduire les consommations, il est urgent de rénover les logements du territoire !!!

Les déplacements sont le deuxième poste de consommation avec plus du tiers de la consommation globale. Cela n'a rien de surprenant dans un territoire très rural.

Un territoire fortement dépendant du pétrole et de ses dérivés

Dans sa consommation globale d'énergie, le territoire est très dépendant des produits pétroliers. Ils couvrent plus de la moitié des consommations. C'est l'équivalent de deux camions citerne de produits pétroliers qui alimentent le territoire chaque jour... Le territoire est très vulnérable à la fluctuation du prix de l'essence, du fioul....

Une production d'énergie renouvelable locale limitée

Le territoire produit 5 000 tep d'énergie renouvelable soit 19 % du total de l'énergie consommée (27 000 tep). Sur ce total, le bois bûche est de loin l'énergie renouvelable la plus présente.

Au final, le territoire est peu avancé sur le développement des énergies renouvelables. Les énergies telles que le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien ou le bois automatique sont loin d'avoir développé leur potentiel.



Pour en savoir plus sur l'énergie en Pays Beaume-Drobie écoutez l'interview d'Alexandre Faure, vice-président de la communauté de commune, sur Fréquence 7.

Emission podcastable sur www.pays-beaumedrobie.com rubrique «publications» puis «Fréquence 7».

A l'écoute des citoyens

Pour mener à bien la transition énergétique, le territoire devra diviser par deux ses consommations énergétiques et couvrir ses besoins entièrement avec les énergies renouvelables à l'horizon 2050, ainsi que défini dans le cadre de la loi de « Transition énergétique pour la croissance verte » (TEPCV). Face à ce constat, les élus du territoire ont souhaité sonder la population locale et construire avec elle le bouquet souhaitable d'énergies renouvelables du territoire.

Six réunions de consultation ont eu lieu, quatre publiques et citoyennes et deux pour les élus municipaux. Animées par Polénergie et le Parc Naturel des Monts d'Ardèche elles se sont tenues à Saint-Paul-le-Jeune, Les Salelles, Joyeuse, Valgorge, Les Vans et Ribes.

Les citoyens présents ont un avis plutôt positif sur le développement des énergies renouvelables. Tous ont évoqué la nécessité de réduire nos consommations en parallèle.

La perception sur les énergies renouvelables est globalement positive. Le bois, le solaire thermique et le photovoltaïque sont des systèmes de production qui génèrent peu d'opposition auprès des élus et des citoyens. Des conditions nécessaires à leur développement se dégagent fortement :

- pour le bois, une gestion de la ressource en cohérence avec la consommation du territoire,
- pour le solaire thermique, besoin d'aides à l'installation pour le particulier,
- pour le photovoltaïque, développement possible en toiture et sur les parkings, Il faut proscrire les zones classées, privilégier le financement participatif.



L'éolien a suscité plus de débats. Lors de deux réunions, les oppositions dans la salle ne nous ont pas permis d'arriver à un accord sur cette énergie. Sur les quatre autres réunions, l'éolien avait sa place dans le bouquet énergétique 2050 à condition d'être dans une logique de co-développement ouvert au financement participatif, et d'intégrer une réflexion paysagère.

Grâce à la matière apportée lors de ces réunions, l'heure est maintenant à la réflexion et à l'approfondissement de certaines thématiques.

Beaume-Drobie participe au défi « Familles à énergie positive »

Comment ça marche ?

Des équipes de foyers se regroupent pour concourir avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison (chauffage, eau chaude, électricité) entre novembre 2015 et avril 2016.

Le concours se fait à l'échelle de l'Ardèche. Cette année, les équipes représentent la communauté de communes Beaume Drobie, les communes de St Péray et St Marcel d'Ardèche, les Centres Sociaux d'Annonay et le bailleur social Habitat et Humanisme Drôme Ardèche.

L'équipe de Beaume-Drobie est composée de sept foyers habitant les communes de Beaumont, Sanilhac, Vernon, Rosières et Lablachère.

Chaque équipe fait le pari d'atteindre 8% d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédent. Le défi se base sur le progrès global des comportements des concurrents : peu importe d'où on part, l'essentiel est de progresser ensemble !

Pendant 5 mois d'hiver, 50 foyers ardéchois seront accompagnés par Polénergie. Un kit de matériel pour faire la chasse aux kWh et aux litres d'eau superflus leur est également prêté.



Une chaudière à granulés de bois à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse

Le bâtiment de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse à Lablachère est intégralement chauffé grâce à une chaudière à bois granulés. La consommation d'hydrocarbures est donc nulle, de même que l'émission globale de gaz à effet de serre.

Après deux hivers de fonctionnement, le système donne entière satisfaction en termes de coût de combustibles, d'approvisionnement, d'entretien et de fiabilité.

La communauté de communes peut donc se féliciter du choix effectué.

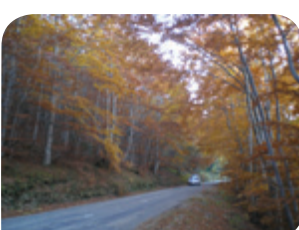
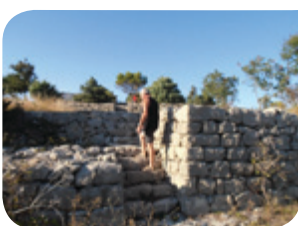
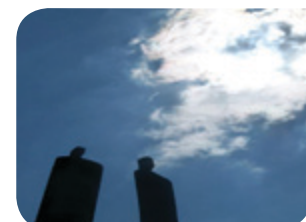
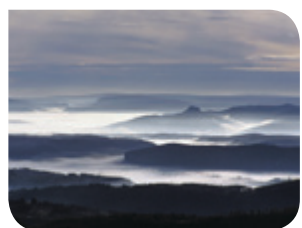



Familles à énergie positive
engagées pour le climat !



EN CONCOURS À L'OCCASION DES 20 ANS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES...

La communauté de communes félicite et remercie les photographes amateurs ayant participé au concours.



Journal d'informations
du Pays Beaume-Drobie
134 Montée de la Chastellane
07260 JOYEUSE
04 75 89 80 80 cdc@pays-beaumedrobie.com
Directeur de la publication : Alain Mahey
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2016
Tirage : 5000 exemplaires
Diffusion : gratuite
Impression+ : Fombon - 07 Aubenas